

ment puisque la Paix de Riswick rétablissoit ce Prince dans la possession de sa Principauté d'Orange : mais ils virent bien-tôt leurs esperances frustrées.

1698.

Car d'un côté le Comte de Portland, ni le Comte de Jersey, qui furent les premiers qui parurent en France, comme Ambassadeurs du Roi Guillaume, ne proposèrent jamais rien en faveur des François Religioneux : d'autre côté on publia en France une Déclaration du Roi, immédiatement après la restitution d'Orange ;

Declaration qui leur défend d'aller à Orange & pourquoy.

(elle est du onze Decembre 1697.) Par laquelle il fut deffendu à toute sorte de sujets de Sa M. T. C. d'aller s'établir dans la Principauté d'Orange, sous quel prétexte que ce pût être ; ordonne à ceux qui y ont fait des établissemens, de revenir dans le Royaume dans le terme de six mois : deffend à tous ses sujets de faire dans la Principauté d'Orange, aucun exercice de la Religion P. R. d'y contracter aucun Mariage ; y faire baptiser leurs enfans, ni d'y faire aucuns autres exercices de ladite Religion, à peine de mort contre les contrevenans.

XI. Quoique cette Déclaration eût dû ôter toute esperance aux Protestans, de voir leur Religion rétablie & tolerée comme auparavant, dans le Royaume, & leur faire connoître que mal à propos ils s'étoient flatz de l'appuy, (dans cette occasion) du Roi Guillaume, puisque cette Déclaration fut publiée & executée dans le tems qu'on rendoit à Paris, des honneurs si

Autre Déclaration qui ôte toute esperance aux Protestans de voir rétablir leur Religion en France.

basla-